

RENCONTRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

Être étranger. Pour une histoire de l'extranéité

Le 28 novembre 2015

Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne 75005 Paris) de 9h30 à 12h30

Coordinateur : Mathieu COUDERC

Introduction : Mathieu COUDERC

Melissa BARRY, *Un Autre malveillant, les inquiétudes anglaises face à l'Étranger (1272--1399)*

Dans le cadre de cette communication, nous nous intéresserons non tant aux aspects sociaux qu'aux aspects mentaux dans l'étude de l'extranéité, en prenant comme terrain d'observation l'Angleterre au cours de la période 1272-1399, qui correspond aux règnes des trois premiers Edward et de Richard II, l'approche mentale faisant bien souvent figure de parent pauvre de l'historiographie anglaise consacrée à l'Étranger. Il s'agit donc ici d'étudier l'idée même d'Étranger, soit les principaux éléments associés à cette figure et à ce concept par les Anglais, avec comme fil directeur l'identification de l'Étranger en tant qu'individu hautement malintentionné et nuisible au peuple anglais. Sont pris en considération aussi bien le discours sur l'Étranger « extérieur » (soit l'ennemi et l'allié) que les attitudes face à l'Étranger « intérieur », soit celui présent dans le royaume. Surtout, afin d'obtenir un aperçu aussi juste que possible de ces représentations mentales, l'étude est menée à partir de deux ensembles de sources de natures très différentes, d'une part des chroniques, textes narratifs, et de l'autre les archives du Parlement anglais, textes de la pratique.

Witold GRIOT, *Les autochtones des territoires recouverts : des étrangers en leur pays ? Statut des anciens citoyens allemands slaves en Pologne communiste (1945-1956)*

L'objet de l'intervention est d'étudier le rapport entre les autorités de la République populaire de Pologne, les populations polonaises dans leur ensemble et les autochtones des territoires recouverts. Par autochtones, on entend les populations polonaises ou apparentées qui vivent avant 1939 dans les territoires orientaux de l'Allemagne, rebaptisés « territoires recouverts » par les Polonais à la faveur de leur annexion suite aux décisions de la Conférence de Potsdam en 1945. La translation de la Pologne vers l'Ouest intègre de fait à l'intérieur de la Pologne communiste des populations slaves. Qu'est devenu ce million d'autochtones ? Quel a été leur statut, leur sort, dans un pays dans lequel ils n'avaient jamais vécu ? On va voir que les autochtones des « territoires recouverts » sont au cœur de l'enjeu de repolonisation de ces territoires, et constituent un épineux problème socioculturel. Érigés en témoins de la polonité de ces terres et en héros de la résistance

nationale contre la germanisation, ils sont en même temps considérés comme suspects par leurs différences linguistiques, onomastiques, voire religieuses, et soumis à une vérification nationale pour pouvoir recevoir la citoyenneté polonaise. Entre tentatives d'intégration, parfois maladroites, de la part de l'État, marginalisation sociale du fait des autres Polonais venus peupler ces terres et les prenant bien souvent pour des Allemands, et difficultés de la part des autochtones pour s'adapter à leurs nouvelles conditions de vie, on étudiera le rapport complexe entre autochtones, polonité et extranéité.

Benjamin DROMARD, *Juda parmi les nations : le cas des déportés judéens en Babylonie au premier millénaire avant notre ère*

Après la conquête du royaume de Juda par l'empire néo-babylonien en 587 avant Jésus-Christ, une large partie de la population judéenne est déportée vers la Babylonie, afin d'empêcher toute révolte contre la nouvelle autorité politique et d'alimenter les besoins en main-d'œuvre agricole de l'empire. Ces événements, retracés par le récit biblique, ont connu une appréciation différente par l'apport des sources cunéiformes depuis le début du XIX^e siècle. La présence judéenne est ainsi documentée sur près de deux siècles en Babylonie, sous les empires néo-babylonien et achéménide. Demeure la question de leur statut et de leur existence dans un territoire qui n'est pas le leur, après le traumatisme de l'exil hors de la Terre promise.

Cette expérience fondatrice du judaïsme, du moins tel que présenté dans la Bible rédigée bien après, peut être revue grâce aux sources documentant la vie de ces personnes. L'identification des Judéens par l'onomastique a pu donner une image trompeuse : porteurs de noms « non babyloniens », leur culture et leur vie au quotidien existerait ainsi à part de la société babylonienne, sans contacts avec elle et dans des conditions d'existence difficile. Les sources économiques babyloniennes produisent toutefois un tout autre portrait. Des Judéens furent acteurs de la vie économique et sociale de grandes villes babyloniennes, ou ont pu devenir fonctionnaires de l'administration royale achéménide. Les Judéens installés dans des domaines ruraux accomplissent un travail agricole similaire à ce que l'on retrouve dans d'autres archives. L'extranéité des Judéens en Babylonie ne semble pas avoir eu les conséquences funestes telles que présentées dans la Bible.

Mathieu COUDERC, « *Comme s'il estoit natif de nostredit royaume* ». *Utilités et usages des lettres de naturalité par les Grecs (Angleterre, France, XV^e-milieu XV^e siècles)*

Notre communication propose d'aborder un aspect de la condition d'étranger trop souvent envisagée comme un phénomène particulier de la mainmise de l'Etat naissant sur une société donnée : l'attribution de lettres de naturalité. À la lumière d'une historiographie anglo-saxonne très récente qui propose de réévaluer le poids de ces documents dans les sociétés occidentales d'Ancien Régime, il nous est apparu intéressant de participer au débat et de prolonger la réflexion autour des attitudes face à l'obtention de tels documents. En effet, ceux-ci ne sont pas octroyés par une autorité sans arrière-pensée : la lettre devient un outil de contrôle social pour des populations qui, n'étant pas sujettes par définition, semblent échapper à l'emprise du pouvoir. Pourtant – et c'est sur ce point que nous entendons appuyer notre démonstration – les bénéficiaires de ces lettres ne restent pas passifs. Ils n'occupent pas uniquement la place de quémandeurs désireux d'obtenir une faveur du prince. Leurs pratiques de la lettre de naturalité révèlent une attitude plus active et négociatrice de leur part et s'insèrent dans des stratégies réfléchies des populations

étrangères – grecques en l'occurrence – qui ne cherchent pas systématiquement à perdre cette extranéité.

Pour ce faire, un premier axe concerne les pratiques grecques autour de l'obtention des lettres de naturalité. Un second temps rappelle que l'attribution d'une lettre est avant tout le fruit de négociations, pas nécessairement à l'avantage du pouvoir émetteur. Enfin, il s'agit de savoir, à la suite de l'historiographie moderne, si la lettre de naturalité correspond à une fin réelle de l'extranéité. Nous mobilisons d'autres outils d'analyse pour déterminer ce qui constitue l'étranger dans les conceptions des sociétés occidentales : ainsi la persistance de qualificatifs ou de patronymes évoquant un lien culturel grec sont réels et la conséquence d'un souci de conserver une attache avec des traditions ancestrales et d'un regard occidental qui persiste à voir dans les Grecs d'anciens étrangers certes, mais étrangers quand même.

Conclusion de Marie-Carmen SMYRNELIS, maître de conférences à la FASSE (Institut catholique de Paris)